

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°58-2023-164

PUBLIÉ LE 26 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

PREFECTURE DE LA NIEVRE / DIPIM-PAIME

58-2023-09-25-00002 - Arrêté **??** portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT (4 pages)

Page 3

58-2023-09-25-00003 - Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs

111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-218-232-348-349-354-362-363-380 et CAS 723. (8 pages)

Page 8

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2023-09-25-00002

Arrêté

portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

{signataire}



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Pôle animation interministérielle et mutations économiques

Affaire suivie par Samuel BRANDILY
pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr
CHORUS DT MG 2

ARRÊTÉ

portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés
d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 2 janvier 2023 portant nomination de **Mme Cyrielle FRANCHI** en qualité de sous-préfète de Clamecy ;

VU le décret du 14 avril 2023 portant nomination de **Mme Magalie MALERBA** en qualité de sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire ;

VU le décret du 27 avril 2023 portant nomination de **M. Ludovic PIERRAT** en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

Préfecture de la Nièvre
Tél. 03 86 60 70 80
Courriel : courrier@nievre.pret.gouv.fr

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de **M. Michaël GALY** en qualité de préfet de la Nièvre ;

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2022 portant changement d'affectation de **M. Grégory EVRARD** à la préfecture de la Nièvre à compter du 18 juillet 2022 ;

VU les décisions préfectorales portant affectation du directeur, des chefs de pôle, des chargés de mission et agents de la Préfecture ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre,

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée aux agents mentionnés dans le tableau ci-après, à l'effet de valider les ordres de mission, les états de frais, et les relevés d'opération dans l'application Chorus DT concernant les frais de mission et de formation, dans le périmètre respectif indiqué sur le tableau ci-joint.

Article 2 :

Cet arrêté prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

Article 3 :

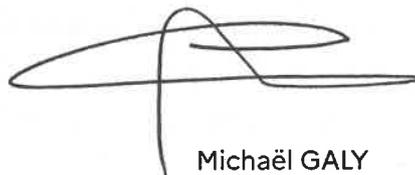
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Article 4 :

M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre, M. le Directeur du Secrétariat Général Commun du département de la Nièvre, Mme la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, M. le directeur départemental des territoires et tous les agents visés à l'annexe du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 25 SEP. 2023

Le Préfet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

Michaël GALY

| Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire (s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT |
|---|--|--|--|
| Secrétariat général commun départemental | | | |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Valérie HOUARD, Cheffe du bureau Gestion financière Référente Chorus DT | | - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais - Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement - Dotation des enveloppes de moyens |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Nathalie GAUDRY Mme Séverine FITY Mme Prisca HERY Mme Bernadette RIBEIRO Mme Alicia BARDON Référentes Chorus DT | Mme Nathalie GAUDRY Mme Séverine FITY Mme Prisca HERY Mme Bernadette RIBEIRO Mme Alicia BARDON Référentes Chorus DT | - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais - Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Frédérique DEGAS Cheffe du bureau patrimoine et logistique | Mme Catherine CARVALHO Adjointe à la cheffe du bureau patrimoine et logistique | - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | Mme Séverine DOURTHE Adjointe à la cheffe du bureau des ressources humaines | Mme Deborah MARKOVIC Cheffe du bureau des ressources humaines | - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais |
| M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD | M. Damien VIALON Chef du SIDSIC | | - Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais |

ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

| Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire(s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Validation des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT |
|--|--------------------------------|--|--|
| Secrétariat de M. le Préfet | | | |
| M. Michaël GALY Préfet de la Nièvre | Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO | M. Olivier GAUDRY | Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Préfet |
| Secrétariat de Mme la Secrétaire Générale | | | |
| M. Ludovic PIERRAT Secrétaire général | M. Olivier METENIER | M. Olivier GAUDRY | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Secrétaire générale |
| Secrétariat de M. le Directeur des services du Cabinet | | | |
| M. Yann SATURNIN de BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet | M. Olivier GAUDRY | Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO | Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Directeur des services du Cabinet |
| Secrétariat de Mme la Sous-Préfète de Château-Chinon | | | |
| Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon | Mme Marion GODARD | M. Julien ANOTO Mme Stéphanie BONNOT | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Château-Chinon |
| Secrétariat de M. le Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire | | | |
| Mme Magalie MALERBA, Sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire | Mme Christelle MILLET | Mme Mélanie MERLIN | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire |
| Secrétariat de Mme la Sous-Préfète de Clamecy | | | |
| Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy | M. Lionel VINCENT | | Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Clamecy |

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2023-09-25-00003

Arrêté portant délégation de signature pour
l'exécution des dépenses, la saisie des
demandes d'achat et la constatation des services
faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les
BOPs

111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-2
16-217-218-232-348-349-354-362-363-380-754-78
0-843 et CAS 723.

{signataire}



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Pôle animation interministérielle et mutations économiques

Affaire suivie par Samuel BRANDILY
pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr
SG CHORUS FORMULAIRE MG 2

ARRÊTÉ

portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat
et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE
sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-218-232-348-349-354-362-363-380-
754-780-843 et CAS 723.

Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

VU le décret du 2 janvier 2023 portant nomination de **Mme Cyrielle FRANCHI** en qualité de sous-préfète de Clamecy ;

VU le décret du 14 avril 2023 portant nomination de **Mme Magalie MALERBA** en qualité de sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire ;

VU le décret du 27 avril 2023 portant nomination de **M. Ludovic PIERRAT** en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de **M. Michaël GALY** en qualité de préfet de la Nièvre ;

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2022 portant changement d'affectation de **M. Grégory EVRARD** à la préfecture de la Nièvre à compter du 18 juillet 2022 ;

VU les décisions préfectorales portant affectation du directeur, des chefs de pôle, des chargés de mission et agents de la Préfecture ;

Sur proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre ;

Préfecture de la Nièvre
Tél. 03 86 60 70 80
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée aux membres du corps préfectoral et aux agents mentionnés dans le tableau ci-après pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE au titre des BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-218-232-348-349-354-362-363-380-754-780-843 et CAS 723.

Article 2 :

Cet arrêté prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

Article 3 :

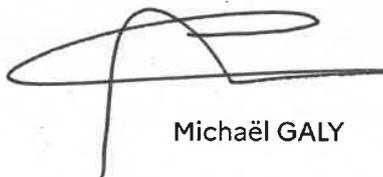
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Article 4 :

M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre, M. le Directeur du secrétariat général commun du département de la Nièvre, Mme la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, M. le directeur départemental des territoires et tous les agents concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 25 SEP. 2023

Le Préfet,



Michaël GALY

ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE (montants HT)

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF) |
|---|---|---|--|
| Centres Prescripteurs Résidences | | | |
| Résidence du Préfet | | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | M. Michaël GALY, Préfet de la Nièvre | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOJARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Résidence de la Secrétaire Générale | | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOJARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Résidence du Directeur des services du Cabinet | | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence < à 5 000 €) | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOJARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Résidence de la Sous-Préfecture de Château-Chinon | | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Marion GODARD ou Stéphanie BONNOT |
| Résidence de la Sous-Préfecture de Clamecy | | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Isabelle BERTRAND-CROISET |
| Résidence de la Sous-Préfecture de Cosne-sur-Loire | | | |
| Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence) | Mme Magalie MALERBA Sous-préfète de Cosne-Cours-Sur-Loire | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET |

| Secrétariat général commun (SGC) | | | |
|---|---|--|---|
| Décisions de dépenses 20 000 € | M. Grégory EVRARD Directeur du SGCD | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Amélie DUCROT, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO, Zélia LABORIE et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses 20 000 € | Mme Catherine PHAM Directrice adjointe du SGCD | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | | | |
| Bureau des Ressources Humaines | | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | Mme Deborah MARKOVIC Cheffe du bureau des Ressources humaines | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000€ | Mme Séverine DOURTHE, Adjointe à la Cheffe de bureau Mme Audrey AMANT | | |
| Bureau gestion financière | | | |
| Décisions de dépenses < 2 000 € | Mme Valérie HOUARD Cheffe du bureau de la gestion financière | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | | | |
| Bureau patrimoine et logistique | | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | Mme Frédérique DEGAS Cheffe du bureau patrimoine et logistique | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | Mme Catherine CARVALHO Adjointe à la Cheffe de bureau | | |
| Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC) | | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | M. Damien VIALON Chef du SIDSIC | | Saisie des DA et constatation des SF par M. Damien VIALON |

| | | | |
|---|---|--|--|
| Secrétariat général commun (SGC) | | | |
| Décisions de dépenses < à 2 000 € | | | |
| Direction du Pilotage Interministériel (DIPIM) | | | |
| Pôle animation interministérielle et mutations économiques (PAIME) | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Martine TORRES |
| Décisions de dépenses < à 1 500 € | M. Fabrice GERARD Directeur DIPIM | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Martine TORRES Cheffe du Pôle Animation interministérielle et mutations économiques | | |
| Pôle investissement et cohésion des territoires (PICT) | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par M. Patrick DOUBLOT ou Mme Pascale RIMBAULT ou Mme Anaïs EDELBLOUT |
| Décisions de dépenses < à 1 500 € | M. Fabrice GERARD Directeur de la DIPIM | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Chantal GUILLIEN Cheffe du pôle Investissement et cohésion des territoires | | |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF) |
|--|--|---|--|
| Direction des services du Cabinet | | | |
| Service des sécurités | | | |
| Bureau du Cabinet | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 5 000 € | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN, Directeur des Services du Cabinet | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Emmanuelle WIBER Cheffe du bureau du Cabinet | | |
| Garage | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 5 000 € | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN, Directeur des Services du Cabinet | | |
| Décisions de dépenses < à 150 € | M. Luc GIANSELLI Chef du garage | | |
| Service des sécurités | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Bernadette RIBEIRO et Mme Alicia BARDON |
| Décisions de dépenses < à 5 000 € | M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet | | FIPD : Mme Anne-Marie AUBERT, Mme Catherine ZALIVADNI, Mme Marie-Laure LALLEMENT ou Mme Tatiana AUBRIET |
| Décisions de dépenses < à 500 € | Mme Anne-Marie AUBERT Cheffe du service des sécurités | | |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF) |
|--|---|---|---|
| Direction de la réglementation et des collectivités locales (DRCL) | | | |
| Bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | - M. Alain CREUZET, Chef du bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées, - M. Marc CHAMPAGNAT, Adjoint au Chef de bureau ou - Mme Marie-Madeleine PARAY, Responsable du pôle élections et activités réglementées | Saisie des DA et constatation des SF par - M. Alain CREUZET, - M. Marc CHAMPAGNAT - Mme Marie-Madeleine PARAY - Mme Nadine LAROSE - Mme Florence HILAIRE |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL | | |
| Dotations et avances aux collectivités | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA en masse et constatation des SF par Mme Nicole GRAILLOT ou Mme Florence HILAIRE |
| Centre d'expertise et de ressources des titres CNI-passeports (CERT) | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA par Mme Laurence DUFOUR ou Mme Annick DESCHAMPS |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL | | |
| Bureau de l'immigration et de l'intégration | | | |
| Toutes décisions de dépenses | M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire général | | Saisie des DA et constatation des SF par M. Fabrice SAUVEGRAIN, Mme Christine AUROUSSEAU, Mme Emilie DUPONT, ou Mme Anne-Laure BAUJARD |
| Décisions de dépenses < à 150 € | Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL | M. Fabrice SAUVEGRAIN, Chef du bureau de l'immigration et de l'intégration Mme Christine AUROUSSEAU, adjointe au chef de bureau, Mme Emilie DUPONT ou Mme Anne-Laure BAUJARD | |

| Objet de la délégation | Bénéficiaire de la délégation | Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement | Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF) |
|---|--|---|--|
| Services administratifs de la sous-préfecture de Château-Chinon | | | |
| Toutes décisions de dépenses et de recettes | Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon | Mme Marion GODARD, Secrétaire générale de la sous-préfecture de Château-Chinon | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Marion GODARD ou Mme Stéphanie BONNOT |
| Pièces de liquidation des dépenses | | | |
| Services administratifs de la sous-préfecture de Clamecy | | | |
| Toutes décisions de dépenses et de recettes | Mme Cyrielle FRANCHI Sous-préfète de Clamecy | | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Isabelle BERTRAND-CROISET |
| Pièces de liquidation des dépenses | | | |
| Services administratifs de la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire | | | |
| Toutes décisions de dépenses et de recettes | Mme Magalie MALERBA Sous-préfète de Cosne-Cours-Sur-Loire | Mme Mélanie MERLIN, Secrétaire générale de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire | Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET |
| Pièces de liquidation des dépenses | | | |